



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
MIDI-PYRÉNÉES

Raisonner sa fertilisation azotée



Céréales à paille	1	
Ri Cultures d'Hiver	2	
Maïs	3	
Ri Cultures Printemps	4	
Sorgho	5	
Colza	6	
Colza – méthode simplifiée	7	
Prairies	8	
Tournesol	9	
Lin	10	
Soja	11	
Chanvre	12	
Tabac	13	
Porte Graines	14	
Porte Graines – cultures avec doses pivot	15	
Arboriculture	16	
Vigne, Maraîchage	17	
Teneur en azote et coefficient d'équivalence des principales matières organiques du Sud-Ouest	18	
Rendements moyens – Grandes Cultures	19	
Rendements moyens – Cultures pérennes	20	
Rendements moyens – Maraîchage	21	

Les fiches contenues dans ce dossier peuvent tenir lieu de Plan Prévisionnel de Fumure, tels qu'exigés dans la cadre de la Directive Nitrates.

Définitions

Campagne culturale :

La période allant du 1er septembre au 31 août de l'année suivante ou une période de douze mois choisie par l'exploitant. Cette période vaut pour toute l'exploitation et est identique pour le plan de fumure et le cahier d'enregistrement.

Ilot cultural :

Un îlot cultural est constitué d'un regroupement de parcelles contiguës, entières ou partielles, homogène du point de vue de la culture, de l'histoire culturale (successions de cultures et apports de fertilisants) et de la nature du terrain.

Date d'exigibilité des Plans Prévisionnels de Fumure :

Il doit être établi à l'ouverture du bilan et au plus tard avant le premier apport réalisé en sortie d'hiver, ou avant le deuxième apport réalisé en sortie d'hiver en cas de fractionnement des doses de printemps.

Définitions

Objectif de rendement :

L'objectif de rendement est calculé comme la moyenne des rendements réalisés sur l'exploitation pour la culture ou la prairie considérée et, si possible, pour des conditions comparables de sol au cours des cinq dernières années en excluant la valeur maximale et la valeur minimale. Afin d'obtenir 5 années de référence, il pourra être pris des valeurs des années antérieures sous réserve de détenir les documents justificatifs correspondants.

Lorsque les références disponibles sur l'exploitation sont insuffisantes pour les dissocier par type de sol (moins de 5 valeurs pour une condition de sol et de culture), le rendement moyen sur l'exploitation au cours des cinq dernières années est utilisé en lieu et place de ces références. Lorsque les références disponibles sur l'exploitation sont insuffisantes, les valeurs par défaut figurant dans les tableaux 16 à 18 sont utilisés (pour le département de localisation des parcelles concernées ou à défaut de la région).

Remarques particulières

Notion d'AZOTE EQUIVALENT ENGRAIS : il s'agit de la dose d'engrais minéral + de l'équivalent minéral des apports organiques.

Cultures dérobées :

Le PPF doit être établi pour les cultures dérobées recevant des fertilisants minéraux de synthèse. Deux plans de fumure sont donc à prévoir sur les îlots cultureux concernés (culture principale et culture dérobée).

Bilan azoté sur céréales à paille , Cas des méteils

Méteil = mélange de céréales (d'espèces variées) ou de céréales (d'espèces variées) + légumineuses (pois, vesce généralement).

Détermination du besoin en azote d'un mélange de céréales par unité de production :

On prend la valeur de l'espèce dominante ou une moyenne des valeurs de chaque espèce présente dans le mélange quand aucune ne domine.

Détermination de l'azote absorbé par un méteil à base de céréales + protéagineux :

C'est celui de la céréale présente dans le mélange (les protéagineux étant autonomes en azote). Pour réaliser le calcul on va donc estimer la part du rendement représentée par les céréales : par exemple 2/3 du mélange. Le rendement ainsi obtenu en céréales est ensuite multiplié par le besoin en azote par unité de production (cf définition précédente). Puis on déroule la méthode de calcul comme pour une céréale classique.

CONTACT :

A large, empty rectangular box with a thick, dark red border. The box is positioned below the 'CONTACT :' text and is intended for providing contact details. It is currently blank.